



COMMUNIQUE DE PRESSE


En complément aux sessions de formation à l'endroit des principaux acteurs du système de la commande publique sur le thème : *« Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse »*, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) organise une session de rattrapage du **23 au 27 janvier 2023** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, à l'endroit des acteurs du système des marchés publics qui n'ont pu participer aux sessions passées et qui en ont fait la demande, à savoir :

- **La Personne Responsable des Marchés Publics et ;**
- **Le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics ;**

des ministères, institutions d'Etat, communes, agences et offices d'Etat ci-après : **Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN), Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE), Commune d'Abomey-Calavi, Commune des Aguégus, Commune de Zè, Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE), Agence Béninoise de Valorisation de la Recherche et de l'Innovation Technologique (ABeVRIT), Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), Agence pour le Développement intégré de la zone Economique du Lac Ahémé et ses Chéneaux (ADELAC), Centre National Hospitalier et Universitaires de Pneumo-Phtisiologie de Cotonou (CNHU-PPC), Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED), Fonds National de Développement Agricole**

(FNDA), Agence de Contrôle des Installations Electriques (CONTRELEC), Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM), Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) et l'Université Nationale d'Agriculture (UNA).

Les participants sont attendus **le dimanche 22 janvier 2023 à partir de 17h précises à l'hôtel NIFUR à Bohicon.**

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation. 

Cotonou, le 17 janvier 2023

Le Président,

Séraphin AGBAHOUNGBATA